

DEVIS POUR LES TRAITEMENTS ET ACTES BUCCO-DENTAIRES FAISANT L'OBJET D'UNE ENTENTE DIRECTE
conformément aux dispositions de la convention nationale des chirurgiens-dentistes (publiée au JO du 25 août 2018)

Ce devis est la propriété du patient ou de son représentant légal. La communication de ce document à un tiers se fait sous sa seule responsabilité. Ce devis est informatif, les montants des honoraires et prises en charge sont définis selon les droits effectifs à la date de réalisation de l'acte. Les soins à tarifs opposables ne sont pas compris dans ce devis.

<p>Identification du chirurgien-dentiste traitant Docteur Hélène BRIMA Identifiant du praticien : N°RPPS : 10101314788 - N°ADELI : 214001638 Raison sociale et adresse : Cabinet Dentaire Dr Hélène BRIMA 18, Rue de la Chouette 21000 DIJON Date du devis : 13/06/2022</p>	<p>Identification du patient Nom et prénom : GROS Colette Date de naissance : 04/06/1935 N° de sécurité sociale du patient : 2 35 06 21 714 001 58</p>
<p>Valeable jusqu'au (sous réserve de modification réglementaire) : 12/12/2022 Ce devis contient 3 pages indissociables Description du traitement proposé : Réparation de prothèse amovible, prothèse amovible base résine</p>	<p>A remplir par l'assuré si celui-ci souhaite envoyer ce devis à son organisme complémentaire pour connaître son éventuel reste à charge selon son contrat : Nom de l'organisme complémentaire : N° de contrat ou d'adhérent : Référence dossier (à renseigner par l'organisme complémentaire) :</p>

Lieu de fabrication du dispositif médical : au sein de l'Union Européenne (France), sans sous-traitance du fabriquant
A l'issue du traitement, il vous sera remis une fiche de traçabilité et la déclaration de conformité du dispositif médical (document rempli par le fabricant ou son mandataire et sous sa seule responsabilité)

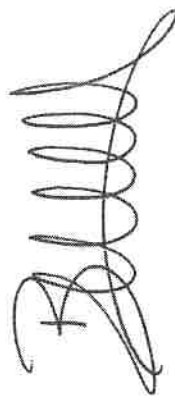
<p>Légende explicative du devis : * HN=Hors Nomenclature *** Les montants remboursés et non remboursés du régime obligatoire sont informatifs, la prise en charge définitive est définie à la date de réalisation des actes</p>	<table border="1"> <tr> <td>** Matériaux et normes</td> <td>1</td> <td>Alliage précieux NF EN ISO 22674 2016</td> <td>2</td> <td>Alliage non précieux ISO 22674 2016</td> <td>3</td> <td>Céramo-céramique NF EN ISO 9693 2016</td> </tr> <tr> <td></td> <td>4</td> <td>Céramique céramométallique NF EN ISO 6872 2015</td> <td>5</td> <td>Polymères de base NF EN ISO 20795;1:2013</td> <td>6</td> <td>Dents artificielles NF EN ISO 22112 2017</td> </tr> </table>	** Matériaux et normes	1	Alliage précieux NF EN ISO 22674 2016	2	Alliage non précieux ISO 22674 2016	3	Céramo-céramique NF EN ISO 9693 2016		4	Céramique céramométallique NF EN ISO 6872 2015	5	Polymères de base NF EN ISO 20795;1:2013	6	Dents artificielles NF EN ISO 22112 2017								
	** Matériaux et normes	1	Alliage précieux NF EN ISO 22674 2016	2	Alliage non précieux ISO 22674 2016	3	Céramo-céramique NF EN ISO 9693 2016																
	4	Céramique céramométallique NF EN ISO 6872 2015	5	Polymères de base NF EN ISO 20795;1:2013	6	Dents artificielles NF EN ISO 22112 2017																	
	<table border="1"> <tr> <td rowspan="4">Panier ****</td> <td>Codes</td> <td>Libellés</td> <td>Conditions tarifaires</td> <td>Prise en charge complémentaire</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>100% Santé</td> <td>soumis à honoraires limites de facturation</td> <td>sans reste à charge, si le patient bénéficie d'un contrat dit responsable</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Modéré</td> <td>soumis à honoraires limites de facturation honoraires libres</td> <td>selon le contrat du patient</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Libre</td> <td></td> <td>selon le contrat du patient</td> </tr> <tr> <td>Panier CSS</td> <td>4</td> <td>CSS</td> <td>soumis à honoraires limites de facturation</td> <td>pour les assurés bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (CSS)</td> </tr> </table>	Panier ****	Codes	Libellés	Conditions tarifaires	Prise en charge complémentaire	1	100% Santé	soumis à honoraires limites de facturation	sans reste à charge, si le patient bénéficie d'un contrat dit responsable	2	Modéré	soumis à honoraires limites de facturation honoraires libres	selon le contrat du patient	3	Libre		selon le contrat du patient	Panier CSS	4	CSS	soumis à honoraires limites de facturation	pour les assurés bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (CSS)
Panier ****	Codes		Libellés	Conditions tarifaires	Prise en charge complémentaire																		
	1		100% Santé	soumis à honoraires limites de facturation	sans reste à charge, si le patient bénéficie d'un contrat dit responsable																		
	2		Modéré	soumis à honoraires limites de facturation honoraires libres	selon le contrat du patient																		
	3	Libre		selon le contrat du patient																			
Panier CSS	4	CSS	soumis à honoraires limites de facturation	pour les assurés bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (CSS)																			

<p>Identification du chirurgien-dentiste traitant Docteur Hélène BRIMA Identifiant du praticien : N°RPPS : 10101314788 - N°ADELI : 214001638</p>	<p>Identification du patient Nom et prénom : GROS Colette Date de naissance : 04/06/1935 N° de sécurité sociale du patient : 2 35 06 21 714 001 58</p>
---	---

Traitement proposé – Description précise et détaillée des actes										
N° de traitement	N° dent ou localisation	Cotation CCAM, NGAP ou acte HN	Nature de l'acte	Matériaux utilisés (**)	Panier (***)	Honoraires limite de facturation	Honoraires dt prix de vente du dispositif médical sur mesure	Base de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire	Montant remboursé Assurance Maladie Obligatoire (***)	Montant non remboursé Assurance Maladie Obligatoire
1	33	HBMD017	Ajout/changement dent sur 33 sur une amovible		1	85,00	85,00	21,50	15,05	69,95
2	Bas	HBLD031	Prothèse définitive complète unimaxillaire plaque résine	5 6	1	1 100,00	1 100,00	182,75	127,93	972,07
TOTAL € (des actes envisagés)							1 185,00	204,25	142,98	1 042,02

Le patient ou son représentant légal reconnaît avoir eu la possibilité du choix de son traitement.
Date et signature du patient ou du (ou des) responsable(s) légal (légaux)

Signature du chirurgien-dentiste



Notice explicative

Ce devis s'applique à tout traitement, pour lequel un dispositif médical sur mesure est nécessaire (prothèse dentaire essentiellement). Le chirurgien-dentiste vous précise la date du devis et la date de fin de validité de ce devis.

Votre chirurgien-dentiste vous informe des différentes possibilités de traitement qui vous sont offertes et peut vous proposer plusieurs devis le cas échéant.

Si vous désirez transmettre ce devis à votre organisme complémentaire pour connaître votre reste à charge, vous pouvez renseigner le pavé correspondant.

Dans ce devis, le chirurgien-dentiste décrit le traitement qu'il vous propose ainsi que les différents matériaux utilisés. Il vous précise la nature de l'acte conformément à la Classification Commune des Actes médicaux (CCAM) ou pour les actes d'orthodontie, à la Nomenclature Générale des Actes et Prestations (NGAP). Lorsqu'un acte est non remboursable par l'Assurance Maladie Obligatoire, le chirurgien-dentiste indique dans la colonne Base de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire la mention « NR » (Non remboursable). Par ailleurs, quand l'acte n'est pas décrit à la CCAM ou à la NGAP, le chirurgien-dentiste indique la mention « HN » (Hors nomenclature).

Lorsque le chirurgien-dentiste vous propose un ou des actes avec un reste à charge (après l'intervention de la complémentaire), il doit mentionner dans la partie « information alternative thérapeutique » du devis les actes sans reste à charge (panier 100% santé) ou à défaut avec un reste à charge maîtrisé constituant une alternative thérapeutique chaque fois qu'elle existe et si elle est ou non réalisée par le praticien

Le chirurgien-dentiste doit indiquer le lieu de fabrication du dispositif médical (exemple : couronne), qui peut être :

- au sein de l'Union européenne (UE),
- hors de l'Union européenne.

Identification du chirurgien-dentiste traitant Docteur Hélène BRIMA Identifiant du praticien : N°RPPS : 10101314788 - N°ADELI : 214001638	Identification du patient Nom et prénom : GROS Colette Date de naissance : 04/06/1935 N° de sécurité sociale du patient : 2 35 06 21 714 001 58
--	---

En cas de sous-traitance de la fabrication du dispositif par le fournisseur, le chirurgien-dentiste en précise le lieu.

Une déclaration de conformité du dispositif médical, garantissant la traçabilité et la sécurité des matériaux utilisés, vous sera remise par votre chirurgien-dentiste en fin de traitement.